



ACIER

LA COMMISSION A ADOPTE SUR PROPOSITION DE M. DAVIGNON, UNE COMMUNICATION AU CONSEIL ACIER L INFORMANT DE SON INTENTION DE PROLONGER JUSQU A LA FIN DE 1985 L ETAT DE CRISE MANIFESTE DANS LA SIDERURGIE ET LE REGIME DE QUOTA DE PRODUCTION QUI EN EST LA CONSEQUENCE. CETTE DATE LIMITE CORRESPOND A L AACHEVEMENT DES PLANS DE RESTRUCTURATION ACTUELLEMENT EN COURS D EXAMEN. LA COMMISSION COMPTE SOUMETTRE DES LE MOIS PROCHAIN SON PROJET DE DECISION POUR OBTENIR L AVIS DU CONSEIL PREVU AU TRAITE CEE AFIN QUE LE NOUVEAU REGIME SOIT EN PLACE DES LE 1ER JUILLET PROCHAIN, CONTINUANT AINSI LE REGIME ACTUEL.

L ARTICLE 58 A ETE MIS EN OEUVRE LE 1ER JUILLET 1980., IL A ETE PROLONGE UNE PREMIERE FOIS, LE 1ER JUILLET 1981 ET UNE DEUXIEME FOIS, LE 1ER JUILLET 1982.

SECURITE SOCIALE : NOUVELLES PROPOSITIONS POUR L EGALITE DE TRAITEMENT

LA COMMISSION VIENT D APPROUVER, A L INITIATIVE DE M. IVOR RICHARD, LA DERNIERE D UNE SERIE DE PROPOSITIONS DESTINEES A ASSURER L EGALITE DE TRAITEMENT ENTRE HOMMES ET FEMMES. IL S AGIT DU PROJET DE DIRECTIVE RELATIF A LA MISE EN OEUVRE DU PRINCIPE DE L EGALITE DE TRAITEMENT ENTRE HOMMES ET FEMMES DANS LES REGIMES PROFESSIONNELS DE SECURITE SOCIALE. VOIR P- 37.

EMPLOI DES JEUNES

LA COMMISSION A APPROUVE LE CONTENU D UNE COMMUNICATION SUR L EMPLOI DES JEUNES, PREPAREE PAR M. IVOR RICHARD. LE TEXTE DE CETTE COMMUNICATION EST ACTUELLEMENT MIS AU POINT., IL SERA FINALISE ET TRANSMIS DEMAIN MATIN AU CONSEIL ET AU PARLEMENT EUROPEEN QUI, COMME VOUS LE SAVEZ, CONSACRERA L ESSENTIEL DES TRAVAUX DE SA SESSION SPECIALE DES 27 ET 28 AUX PROBLEMES DE L EMPLOI ET DE L EMPLOI DES JEUNES.

UNE INFORMATION DE PRESSE SERA MISE AU POINT ET DIFFUSEE DEMAIN A 12 H. LE TEXTE DE LA COMMUNICATION DEVANT ETRE DISPONIBLE ULTERIEUREMENT.

MESURES NATIONALES POUR AMELIORER L INVESTISSEMENT

SUR PROPOSITION DU VICE PRESIDENT ORTOLI, EN ACCORD AVEC LES VICE PRESIDENTS DAVIGNON ET TUBENDHAT ET M. NARJES, LA COMMISSION A ADOPTE EN PRINCIPE, UNE NOUVELLE COMMUNICATION AU CONSEIL SUR LE THEME DE L INVESTISSEMENT QUI SERA FINALISEE ET COMMUNIQUEE A LA PRESSE A LA FIN DE LA SEMAINE PROCHAINE. CETTE COMMUNICATION REPRESENTE LA TROISIEME ETAPE DE LA REFLEXION DE LA COMMISSION SUR LA QUESTION ET DECRIT LES MESURES CONCRETES, NOTAMMENT FISCALES, QUI DEVRAIENT ETRE PRISES POUR ACCROITRE LES POSSIBILITES D INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES ET POUR MIEUX ORIENTER L EPARGNE VERS L INVESTISSEMENT. VOIR MEMO NO. 42.

RENDEZ VOUS DE MIDI

DOCUMENTS DIFFUSES

IP 138 : BULLETIN PETROLIER 191  
IP 139 : RESUME DISCOURS M. NARJES : "DIX ANS DE POLITIQUE D ENVIRONNEMENT DE LA COMMUNAUTE" (DEUTSCHE INDUSTRIE- UND HANDELSTAG BONN, 21 AVRIL 1983).  
INTERVENTION DE M.NARJES SUR LE PROBLEME DES PLUIES ACIDES (HEARING D U PARLEMENT EUROPEEN).

ANNONCE

CONFERENCE DE PRESSE DE M. ANDRIESEN SUR LE "RAPPORT CONCURRENCE" ET LE POINT DE LA RESTRUCTURATION DANS LA SIDERURGIE : SALLE DE PRESSE VENDREDI 22 AVRIL A 10 H. UNE BIO VOUS SERA ENVOYEE.  
AMITIES  
MANUEL SANTARELLI COMEUR 13H15///+